

Action de sauvegarde du Lycopode inondé sur le Marais de Limagne (43)

Marion PARROT GIBERT, Céline ROUBINET et Aurélie SOISSONS,
Pôle Haute-Loire du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Le « Marais de Limagne », qui est en réalité une tourbière, abrite la seule station historique du Lycopode inondé sur la Haute-Loire (Auvergne). A l'instar de sa situation en Europe et en France, cette espèce régresse sur le site, comme le montre le suivi réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif Central depuis 1999.



Il ne semble pas pertinent d'envisager la préservation à long terme du Lycopode sur le Marais de Limagne sans comprendre d'abord les dynamiques végétales qui se sont succédé au cours du temps, les événements expliquant ces dynamiques, le fonctionnement hydrologique du marais, l'état de l'eau sur le site définissant incontestablement le développement de la végétation. Cependant, en attendant les conclusions de ces études, à court terme, la situation du Lycopode inondé sur le site est très précaire. C'est pour cela que le comité de pilotage du site Natura 2000 a validé la mise en place d'une intervention de sauvegarde d'urgence en faveur du Lycopode inondé.



Les diverses recherches bibliographiques réalisées montrent que le décapage est une technique permettant de réaliser de manière ponctuelle des micro-habitats favorables et de retarder la recolonisation par les sphaignes. Il consiste à enlever la végétation aérienne, les débris racinaires et la litière pour ensuite décapier le sol plus ou moins profondément pour créer des surfaces de sol dénudé. L'abaissement du sol conduit à une augmentation relative de la hauteur de la nappe d'eau.

Cette réouverture sur des surfaces suffisantes grandes et larges pourrait permettre la germination des spores présents dans le sol et/ou via le réensemencement annuel. Cela permettra d'accroître la population et sa variabilité génétique en favorisant la reproduction sexuée. Actuellement l'essentiel des accroissements de population se font par croissance végétative.

D'après Hunault et Moret (2003), cité par Thomassin (2013), et les retours d'expériences, l'espèce apparaît quelques années après le décapage (4 à 5 ans). Elle s'y maintient tant que le milieu reste ouvert, puis régresse progressivement au fur et à mesure de l'installation d'autres végétaux. Cette technique n'est donc pas permanente.

Dans un objectif de préservation du site, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a pu signer en 2019 et 2020 des conventions de gestion sur 30 ha de tourbières avec les deux propriétaires : les communes de Saint Jean de Nay et Siaugues Sainte Marie.

Les travaux réalisés en 2020 ont consisté à décapier manuellement autour de deux stations actuelles (environ 50 cm) sur une profondeur d'environ 5 cm.

Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un chantier d'insertion avec les ateliers de Bruyère, conjointement avec le Conservatoire botanique national du Massif Central et le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.



Un travail préalable d'état des lieux avant travaux des populations de lycopode a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif Central. Le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne a réalisé l'état zéro du recouvrement de la sphaigne un an après les travaux soit à l'année n+1. Une étude préalable à une restauration hydraulique du seuil artificiellement baissé il y a une cinquantaine d'années, sera réalisée en 2021-2022. L'objectif de gestion à la suite correspond à une libre évolution du site.

De plus, un suivi de la population de lycopode dans les années à venir permettra de suivre l'évolution de cette espèce sur le site.